



POISSY

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2017

PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-sept, le 18 septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 12 septembre 2017, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine DOS SANTOS, 1^{er} Adjoint.

PRESENTS : M. MONNIER Mme EL MASAOUDI M. MEUNIER M. NICOT Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN M. MOULINET M. PROST M. DUPART Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER M. LETELLIER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT Mme GRAPPE M. DE JESUS PEDRO Mme EMONET-VILLAIN Mme BELVAUDE M. POCHAT Mme DRAY-BAZERQUE Mme KOFFI M. BERÇOT M. DUCHESNE Mme VINAY Mme LOQUE M. LEGRAND M. FALZON Mme POTHIER.

POUVOIRS : M. OLIVE à Mme DOS SANTOS Mme GRIMAUD à M. MEUNIER Mme de VAUCOULEURS à M. DE JESUS PEDRO Mme CONTE à M. MONNIER Mme MAIRET à Mme LEFEBVRE M. PRADOUX à M. POCHAT M. SHEEHAN à Mme VINAY

EXCUSE : M. ALLAOUCHICHE

SECRETAIRE : M. MONNIER

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

Le Conseil municipal devant désigner un secrétaire de séance, M. MONNIER est proposé pour cette fonction.

Madame DOS SANTOS procède ensuite à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, elle déclare la séance ouverte.

Monsieur DUPART intervient : « Est-ce que le président de séance peut-être quelqu'un d'autre ? Une personne qui ne figure sur aucune liste sénatoriale. S'il vous plaît ! ».

Madame DOS SANTOS rétorque : « Non, nous resterons comme ça. Cela a été prévu comme cela. ».

1) Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise » / commune de Poissy. Election d'un conseiller communautaire de la commune de Poissy à la suite de la démission du 17 juillet 2017 de Madame Michèle de VAUCOULEURS.

Madame DOS SANTOS présente : « Mes chers collègues,
Comme vous le savez Madame Michèle de VAUCOULEURS a été élue député, le 18 juin 2017 à l'occasion des élections législatives. Conformément aux engagements que la Ville a pris au cours de sa campagne, Madame Michèle de VAUCOULEURS a démissionné dans l'année de son élection de son mandat de Maire Adjoint redevenant par cette décision Conseillère Municipale sans délégation. Dans la continuité de cette décision et afin de pouvoir se consacrer pleinement à son mandat de député, Madame Michèle de VAUCOULEURS a pris la décision de prendre du recul sur de nombreux engagements municipaux. Nous le verrons par la suite mais également communautaires. Ainsi, par une lettre du 17 juillet 2017 adressée à Monsieur le Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Madame Michèle de VAUCOULEURS a présenté sa démission volontaire de son mandat de Conseiller Communautaire. En retour par un courrier du 29 août 2017, Monsieur Philippe TAUTOU, Président de la Communauté urbaine a informé formellement Monsieur le Maire de cette démission en lui demandant d'organiser un remplacement dans les meilleurs délais. C'est cette demande et le calendrier contraint de la Communauté urbaine qui nous obligent aujourd'hui à réunir ce Conseil Municipal, qui ne vous avez pas été annoncé au préalable et je vous prie de nous en excuser.

En effet, la Communauté urbaine réunit ses conseillers jeudi 28 septembre 2017, en Conseil Communautaire et la Ville de Poissy a souhaité que chacun de ses 9 représentants puissent prendre part aux délibérations de ce Conseil dont certaines sont stratégiques pour l'avenir de notre Territoire. Or, pour que cela soit possible, il nous fallait anticiper le Conseil Municipal du 25 septembre 2017, trop tardif pour une convocation dans les formes d'un nouveau Conseiller Communautaire. Cette explication étant faite, je vous propose mes chers collègues, de procéder désormais au remplacement de Madame Michèle de VAUCOULEURS sur son mandat de conseiller communautaire et d'ouvrir le scrutin, conformément au dispositif du Code général des Collectivités Territoriales. Etant précisé que le scrutin se déroule sans volonté commune à bulletin secret et que nous nous contentons, ici, de renouveler Madame Michèle de VAUCOULEURS et pas l'ensemble des élus communautaires comme le prévoit l'article L.5211-6-2 du Code général des Collectivités Territoriales. Avant d'ouvrir le vote y-a-t-il des demandes de prise de parole ? ».

Aucune demande de prise de parole.

Madame DOS SANTOS poursuit : « Alors si vous êtes d'accord, je vous propose de voter à main levée sauf si l'un d'entre vous souhaite voter à bulletin secret. ».

Madame VINAY interroge : « ...devra flécher interco sur la liste Municipale. C'esPt bien ça. ».

Madame DOS SANTOS répond : « oui, tout à fait. ».

Les propositions :

- La liste : « Poissy de Toutes nos Forces » propose la candidature de Madame Virginie MESSMER.

Madame DOS SANTOS demande si les listes : « Aimons Notre Ville » et « J'aime Poissy » ont des candidatures à proposer.

Aucune candidature n'est proposée par ces deux listes.

Madame DOS SANTOS poursuit : « Donc, je vous propose la candidature de Madame Virginie MESSMER. ».

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 5 – Mesdames VINAY, LOQUE, POTHIER et Messieurs SHEEHAN, FALZON

Non-participation au vote : 0

Après le vote Madame DOS SANTOS félicite Madame Virginie MESSMER qui rentre dans la famille des Conseillers Communautaires.

2) Diminution du nombre d'adjoints.

Madame DOS SANTOS présente : « Cette délibération fait suite à la démission de Madame Michèle de VAUCOULEURS.

Cette délibération a vocation à acter la diminution du nombre d'adjoints à 9. Jusqu'à présent le nombre d'adjoints au maire à Poissy qui ne saurait excéder 11 adjoints avait été fixé à 10 et les mandats avaient été répartis paritairement.

Nous vous proposons de fixer ce nombre à 9 pour acter le retrait de Madame Michèle de VAUCOULEURS.

La délibération qui fixera le nouveau tableau de répartition des indemnités des élus passera pour sa part la semaine prochaine.

Alors juste pour votre information, la personne qui reprendra la délégation concernant la Vie des quartiers est Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO.

Donc, nous allons procéder au vote.

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 5 – Mesdames VINAY, LOQUE, POTHIER et Messieurs SHEEHAN, FALZON

Non-participation au vote : 0

3) Modification des représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission permanente, santé, affaires sociales, famille et prévention.

Madame DOS SANTOS rapporte : « Comme le prévoit un arrêt du 20 novembre 2013 du Conseil d'Etat, le Conseil Municipal peut décider le remplacement de membres au sein des Commissions permanentes. Afin d'assurer la bonne administration des affaires de la Commune, je vous demande donc d'accepter la composition de la Commission permanente santé affaires sociales, famille et prévention que Madame Michèle de VAUCOULEURS souhaite quitter afin de se consacrer pleinement à son mandat de député.

Cette commission est composée de 6 membres, chacun dans le respect de la représentation proportionnelle. Ainsi, parmi les 6 membres de cette commission, 4 membres représentent la liste « Poissy de Toutes nos Forces. » : Mesdames, Virginie MESSMER, Aline SMAANI, Vanessa HUBERT et Michèle de VAUCOULEURS.

Un membre représente la liste « J'aime Poissy » et un membre représente la liste « Vivons Notre Ville ».

Nous allons donc devoir procéder au renouvellement complet de la liste des représentants de cette commission.

Avant de décider des modalités du vote, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer : quelles sont les candidatures ?

Sachant que pour la liste « Poissy de Toutes Nos Forces », les candidatures sont :

- Madame Virginie MESSMER
- Madame Aline SMAANI
- Madame Vanessa HUBERT
- Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO

Quels sont les autres candidats ?

Pour la liste « J'aime Poissy » :

- Madame Huguette LOQUE

Pour la liste « Vivons Notre Ville » :

- Madame Jeanne POTHIER.
- Etes-vous d'accord de procéder à un vote à main levée ? ».

A l'unanimité, l'assemblée souhaite voter à main levée.

Madame DOS SANTOS rappelle que 6 membres doivent être élus à cette commission.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

Donc, sont élus :

- Madame Virginie MESSMER
- Madame Aline SMAANI
- Madame Vanessa HUBERT
- Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO
- Madame Huguette LOQUE
- Madame Jeanne POTHIER.

4) Modification des représentants du Conseil Municipal au sein du Centre Communal d'Action Sociale.

Madame DOS SANTOS présente : « Mes chers collègues,
La dernière délibération de la soirée avec le remplacement de Madame Michèle de VAUCOULEURS de son poste de représentante du Conseil Municipal au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Poissy va être maintenant délibérée.

Comme pour le vote précédent, nous devons revoter pour décider l'ensemble des représentants du Conseil Municipal au sein du CCAS.

Le CCAS de Poissy est composé de 6 membres répartis actuellement, ainsi :

5 membres pour la liste « Poissy de Toutes Nos Forces » :

- Madame Virginie MESSMER
- Madame Aline SMAANI
- Madame Vanessa HUBERT
- Monsieur Eric ROGER
- Madame Michèle de VAUCOULEURS

1 membre de la liste « J'aime Poissy » :

- Monsieur Maxime LEGRAND.

Je vous propose les candidatures suivantes pour :

La liste « Poissy de Toutes Nos Forces » :

- Madame Virginie MESSMER
- Madame Aline SMAANI
- Madame Vanessa HUBERT
- Monsieur Eric ROGER
- Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO.

Y-a-t-il d'autres candidats ?

Pour la liste « Jaime Poissy » :

- Madame Huguette LOQUE
- Monsieur Maxime LEGRAND.

Pour la liste « Vivons Notre Ville »

- Aucune candidature n'est proposée.

Etant donné qu'il y a deux noms sur la liste, il va falloir voter à bulletin secret.

Les personnes qui ont un pouvoir, n'hésitez pas à le faire savoir puisque vous voterez pour celui que vous représentez.».

Chaque membre du Conseil Municipal vote tour à tour à bulletin secret.

Madame Anne-Marie VINAY et Monsieur Vincent- Richard BLOCH procèdent au dépouillement des bulletins trouvés dans l'urne.

Le nombre de bulletins dans l'urne est de 38.

Les résultats

Donc, dans le cadre de la modification des représentants du Conseil Municipal au sein du CCAS :

- Le nombre de conseillers présents représentés est de 38.
- Aucun conseiller n'a pris part au vote
- 38 bulletins dans l'urne
- 0 blanc ou nul
- Le nombre de suffrages exprimés est de 38.

La majorité absolue est de 20.

Candidats	Nombre de vote
Madame Virginie MESSMER	38
Madame Aline SMAANI	38
Madame Vanessa HUBERT	38
Monsieur Eric ROGER	38
Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO	38
Madame Huguette LOQUE	13
Monsieur Maxime LEGRAND	25

Sont donc élus :

- Madame Virginie MESSMER
- Madame Aline SMAANI
- Madame Vanessa HUBERT
- Monsieur Eric ROGER
- Monsieur Nelson DE JESUS PEDRO
- Monsieur Maxime LEGRAND.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

Madame DOS SANTOS précise que le prochain Conseil Municipal aura lieu

**le lundi 25 septembre 2017
à 19h00
dans la salle du Conseil Municipal.**